

## 6. La certitude de l'expiation : la résurrection de Jésus

### *a. Le lien entre la résurrection et notre salut*

En rendant le dernier soupir, Jésus a dit : « Tout est accompli » (Jn 19.30). Le troisième jour, Dieu le Père a contresigné cette déclaration en ressuscitant le Fils.

La résurrection est la grande preuve de la pleine suffisance du sacrifice offert. Elle montre que le Sauveur n'avait pas besoin de rester plus longtemps dans les liens de la mort. Son œuvre de rédemption est achevée. Désormais donc le pécheur repentant peut être certain que ses fautes sont effacées. Le rapport entre la résurrection de Jésus et notre assurance du salut est établi dans nombre de textes. Le soir de Pâques le Seigneur dit aux disciples : « Il est écrit que le Christ souffrirait, qu'il ressusciterait des morts le troisième jour, et que la repentance en vue du pardon des péchés serait prêchée en son nom à toutes les nations » (Lc 24.46-47). Après avoir prouvé à ses auditeurs d'Antioche de Pisidie la résurrection de Jésus, Paul ajoute : « Vous donc, frères, sachez-le bien : par lui le pardon des péchés vous est annoncé, et en lui quiconque croit est justifié de tout ce dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse » (Ac 13.38-39). Ailleurs il déclare que la justice nous est comptée, à « nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, livré pour nos offenses et ressuscité pour notre justification » (Rm 4.24-25). Plus loin : « Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé » (Rm 10.9). Paul présente la même vérité sous une forme négative : « Si Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés » (1 Co 15.17).

### *b. La réalité de la résurrection*

La résurrection de Jésus est un fait auquel il faut croire. Nous avons assez d'indices pour que notre foi soit bien assurée.

1. Elle était déjà prédite dans l'Ancien Testament. Paul résume l'Évangile en trois phrases : « Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; il a été enseveli ; il est ressuscité le troisième jour selon les Écritures » (1 Co 15.3-4). Quelques textes précis sont cités à cet égard dans le Nouveau Testament. L'engloutissement puis la délivrance de Jonas est une préfiguration de l'événement (Mt 12.40). Pierre et Paul invoquent le

Psaume 16<sup>41</sup>. D'autres passages aussi sont concluants. Le Psaume 22 qui dans une première partie décrit en termes réalistes le crucifiement se termine par l'exaltation de celui qui a été si profondément humilié<sup>42</sup>. Surtout, sous la plume d'Ésaïe nous lisons : « Après s'être livré en sacrifice de culpabilité il verra une descendance et prolongera ses jours... Il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort » (És 53.10, 12).

2. Jésus lui-même a très clairement et à plusieurs reprises annoncé ses souffrances et sa résurrection, et cela dès le début de son ministère : « Détruisez ce temple et en trois jours je le relèverai » (Jn 2.19). « Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes ; ils le feront mourir et trois jours après sa mort il ressuscitera » (Mc 9.31 ; comp. 8.31 ; 10.33-34). « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et puis encore un peu de temps, et vous me verrez de nouveau » (Jn 16.16). « Après ma résurrection je vous précéderai en Galilée » (Mc 14.28).

3. Nous possédons dans le Nouveau Testament six relations parallèles de la résurrection<sup>43</sup>. Elles sont en plein accord pour les faits essentiels, mais assez indépendantes l'une de l'autre pour qu'il ne soit pas facile de les harmoniser dans le détail. Elles ont été rédigées dans un climat de simplicité et d'objectivité qui les rend dignes de foi. La plus récente, celle que nous trouvons dans l'évangile de Jean, a tout le pittoresque d'un témoignage oculaire. Comme le disait Rousseau, « ce n'est pas ainsi qu'on invente<sup>44</sup> ».

4. Nos six documents parlent d'apparitions du Christ. Celles-ci étaient si imprévues que parfois les disciples ont eu de la peine à reconnaître leur Maître (Jn 20.15 ; Lc 24.16, 37, 41). Elles ont été accordées à des individus, comme Marie-Madeleine, Pierre, Jacques, à des petits groupes comme les disciples d'Emmaüs ou quelques apôtres, à une foule de 500 frères à la fois. On ne peut donc pas les expliquer en recourant soit à des visions personnelles, soit à une hallucination collective. Parmi ceux qui ont été convaincus, il y avait un Thomas qui ne voulait croire

41. « Tu ne laisseras pas ton Saint voir la corruption » (Ps 16.10 ; Ac 2.27 ; 13.35). Paul cite de plus Ésaïe 55.3 : « Je vous donnerai les choses saintes de David, celles qui sont dignes de foi » (Ac 13.34).

42. En commençant par le texte : « Je publierai ton nom parmi mes frères, je t'exalterai dans la grande assemblée » (Ps 22.23 ; Hé 2.12).

43. Matthieu 28 ; Marc 16 ; Luc 24 ; Jean 20 et 21 ; Actes 1.1-11 ; 1 Corinthiens 15.3-8.

44. J.J. Rousseau, *Émile*, Livre IV (Profession de Foi du Vicaire Savoyard).

qu'après avoir dûment constaté les faits, et un Saul de Tarse qui s'était opposé de toute son énergie à l'Évangile. Si les apparitions avaient été le résultat de l'imagination des chrétiens, il serait plus qu'étrange qu'elles se soient limitées à quarante jours.

5. Le tombeau vide est très significatif, lui aussi. Si le corps du Sauveur était resté dans la tombe, les autorités juives, gênées par la prédication des apôtres, n'auraient pas manqué d'ouvrir le sépulcre pour prouver à tous que Jésus était bien mort et qu'il le restait. Mais elles n'avaient pas cette ressource, et le mieux qu'elles ont pu faire, c'était d'accuser les disciples d'avoir volé le cadavre (Mt 28.11-15), accusation tout à fait invraisemblable vu les circonstances. Le tombeau vide atteste le caractère concret, corporel de la résurrection et prouve la fausseté d'un simple ressaisissement des disciples après leur désespoir du vendredi saint.

6. Ceci nous amène à parler du changement qui s'est opéré chez ces hommes. Eux qui n'espéraient plus rien après la mort de leur Maître, qui se barricadaient derrière des portes fermées par crainte des Juifs, sont tout à coup pleins d'audace et d'enthousiasme, prêts à tout affronter. Il fallait un événement surnaturel pour provoquer un tel revirement.

7. Le livre des Actes souligne l'insistance avec laquelle les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Christ<sup>45</sup>. Ils étaient sûrs de leur fait. « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger », disait Pascal<sup>46</sup>.

8. Le caractère sacré donné au premier jour de la semaine est aussi à prendre en considération. Ne disons pas que le sabbat a été remplacé par le dimanche, car aucun texte biblique ne nous oriente dans ce sens<sup>47</sup>. Mais en souvenir de la résurrection, le premier jour de la semaine a dès les temps apostoliques été appelé jour du Seigneur (litt. jour dominical)<sup>48</sup>, et c'est ce jour-là que les chrétiens se réunissaient entre eux pour rompre le pain (Ac 20.7). Cette célébration hebdomadaire de la résurrection de Jésus est bien attestée dans l'Église ancienne, et seuls des

---

45. Actes 1.22 ; 2.32 ; 3.15 ; 4.33, etc.

46. Pascal, *Pensées*, 593 (éd. Brunschvicg).

47. Cette idée n'apparaît dans l'Église chrétienne qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Le véritable sabbat chrétien est le repos en Christ que nous goûtons tous les jours (Hé 4.1-11) et dont le sabbat hebdomadaire n'était que l'ombre (Col 2.16-17).

48. Apocalypse 1.10 en grec *kuriaké*, nom qui aujourd'hui désigne le dimanche dans cette langue. Voir chap. 11, § 4 du présent ouvrage.

judéo-chrétiens plutôt hérétiques continuaient à observer le sabbat avec d'autres pratiques juives.

9. Enfin, si le Christ n'est pas vraiment ressuscité, toute l'histoire de l'Église chrétienne devient une énigme insoluble, voire une monstruosité. Certes un mouvement religieux peut réussir tout en se fondant sur l'erreur; le bouddhisme et l'islam sont là pour le prouver. Mais que le christianisme ait pu prendre le développement qu'il a pris et récolter les bénédictions qui ont jalonné son essor, alors qu'il reposerait sur un malentendu, une illusion ou une supercherie, cela dépasserait la mesure.

En fait, la résurrection de Jésus est l'un des événements les mieux attestés de l'histoire universelle, et la seule raison pour laquelle beaucoup de nos contemporains n'y croient pas, c'est qu'il s'agit d'un miracle, dont leur rationalisme étriqué nie la possibilité.

Pour accepter ce miracle, il faut un acte de foi dont on ne saurait faire l'économie. Nous avouons d'autre part que pour se satisfaire des explications invraisemblables et fumeuses avancées par les théologiens négateurs de la résurrection, il faut une dose de crédulité encore plus extraordinaire. Et rester dans une incertitude prudente sur un point d'une importance aussi capitale, c'est une démission qui dénote une regrettable lâcheté intellectuelle.

Comme croyants évangéliques, nous n'avons pas à nous sentir complexés dans ce domaine; mais le front haut, sûrs du bon droit de notre position, nous pouvons redire : « Le Seigneur est réellement ressuscité » (Lc 24.34)<sup>49</sup>.

### *c. Les implications de la résurrection de Jésus*

Nous avons vu dans un paragraphe précédent que cette résurrection était le signe de la valeur pleinement satisfaisante du sacrifice offert au Calvaire. Mais l'Écriture nous révèle d'autres aspects de l'événement.

D'abord il souligne la divinité du Christ. « Il a été déclaré Fils de Dieu avec puissance, selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts » (Rm 1.4)<sup>50</sup>. Bien sûr il l'était de toute éternité, et ce serait une

---

49. Le cas de Frank Morison, agnostique au départ, et qui par l'étude impartiale des textes en est venu à croire à la résurrection du Christ, n'est sans doute pas isolé : voir F. Morison, *La Résurrection. Mythe ou réalité?*, Londres, 1930, Guebwiller, 1974.

50. Comp. la phrase de Psaumes 2.7 : « Tu es mon Fils, c'est moi qui t'ai engendré aujourd'hui » qui est mise par Paul en rapport avec la résurrection (Ac 13.33).

grave hérésie que d'imaginer qu'il le serait devenu à ce moment ; mais la divinité de Jésus est manifestée par sa victoire sur la mort.

Ensuite la résurrection permet au Seigneur de vivre avec ses rachetés et dans leur cœur : « Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez, parce que moi je vis, et que, vous aussi, vous vivrez » (Jn 14.19). « Comme Christ est ressuscité des morts, nous aussi nous pouvons marcher en nouveauté de vie » (Rm 6.4). « Ressuscités avec le Christ, nous devons chercher les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu » (Col 3.1).

Cette vie dont nous jouissons maintenant déjà s'épanouira pleinement quand le Seigneur reviendra. « Le Christ ressuscité est les prémices de ceux qui sont décédés » (1 Co 15.20). Sa résurrection est tellement le gage de la nôtre, que si nous mettons en doute la nôtre, du coup nous nions la sienne. « S'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité » (1 Co 15.13). « Nous sommes, par sa résurrection, régénérés pour une espérance vivante, pour un héritage qui ne peut ni se corrompre, ni se souiller, ni se flétrir » (1 P 1.3-4).

Dieu a donné à tous une preuve digne de foi au sujet du jugement dernier en ressuscitant le Christ (Ac 17.31). Mais en même temps pour ceux qui lui appartiennent ce jugement n'a rien de redoutable « car si, lorsque nous étions ennemis nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à bien plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie » (Rm 5.10).

## **7. L'achèvement du salut par l'ascension, la glorification et le retour de Jésus**

### *a. L'office sacerdotal du Christ*

L'œuvre expiatoire est pleinement achevée par la mort et la résurrection du Christ ; mais son rôle sacerdotal se continue au-delà de son ascension. Après avoir dit au Messie : « Assieds-toi à ma droite » l'Éternel ajoute « Tu es sacrificateur à toujours » (Ac 17.31). « Il n'est pas entré dans un sanctuaire fait par la main de l'homme, mais dans le ciel même afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu » (Hé 9.24)<sup>51</sup>. En cette qualité il accomplit un ministère d'intercession mis fréquemment

---

51. Il purifie ainsi le sanctuaire céleste (v. 23) qui semble donc avoir été souillé par le péché des hommes comme autrefois le tabernacle par celui des Israélites (Lv 16.16).

en rapport avec son ascension. « Il est assis à la droite de Dieu, et il intercède pour nous... » (Rm 8.34). « Il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux... » (Hé 7.25). « Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste » (1 Jn 2.1). La prière sacerdotale nous donne un aperçu de ce que peut être cette intercession qui constitue pour nous au milieu des épreuves que nous traversons un précieux encouragement (Jn 17)<sup>52</sup>.

Nous devons veiller à ne pas imaginer à ce sujet quelque divergence entre le Père et le Fils<sup>53</sup>. Mais comme toutes les faveurs divines nous sont acquises en vertu du sacrifice du Calvaire, il est normal qu'un rôle de premier plan soit attribué à l'intercession du Christ.

L'effusion du Saint-Esprit est aussi mise en relation avec l'ascension. Il fallait d'abord que Jésus soit glorifié pour que les croyants reçoivent l'Esprit (Jn 7.39). C'était avantageux pour les disciples que le Seigneur s'en aille, car ce départ était nécessaire pour que le Consolateur soit donné (Jn 16.7). « Élevé à la droite de Dieu, il a reçu la promesse de l'Esprit Saint et il l'a répandu » (Ac 2.33). Inutile de spéculer sur le lien entre les deux événements : du moment qu'il est établi par l'Écriture, cela doit nous suffire.

### ***b. La royauté du Christ***

Dans sa nature divine, le Fils participe de tout temps à la royauté du Père. En tant que Fils de l'homme, sa royauté est mise en rapport avec son œuvre expiatoire. Le Christ devait souffrir pour entrer dans sa gloire (Lc 24.26). Parce qu'il s'est humilié en se rendant obéissant jusqu'à la mort, la mort de la croix, « Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom » (Ph 2.8-9). C'est en qualité de Roi des Juifs qu'il a été crucifié, comme en témoigne l'inscription apposée sur la croix (Mt 27.37; Mc 15.26; Lc 23.38; Jn 19.19). Ainsi son règne n'est pas seulement celui qui découle naturellement de sa divinité, mais encore celui qu'il exerce en tant que médiateur.

On peut distinguer à cet égard sa souveraineté générale sur l'univers et sa royauté directe sur ceux qui lui appartiennent. Par la première il est assis à la droite de Dieu, au-dessus de toute principauté,

---

52. Cf. aussi la prière de Jésus en faveur de Pierre « afin que sa foi ne défaille pas » (Lc 22.32).

53. Cf. ce que nous avons dit plus haut sur la propitiation. § 2.b du présent chapitre.

autorité, puissance, souveraineté pour soumettre ses adversaires<sup>54</sup>; par la seconde, il est établi comme chef suprême de l'Église pour le salut des rachetés (Ép 1.22)<sup>55</sup>.

À un autre point de vue, nous devons noter que le Christ règne dès maintenant, mais que son royaume n'a pas encore atteint son plein épanouissement. Dès l'Ancien Testament il était préfiguré. Il s'est approché d'une manière spéciale par la venue et le ministère de Jésus (Mt 3.2; 4.17; 12.28, etc.). Nous y entrons par la nouvelle naissance (Jn 3.5). Il est au-dedans de nous (Lc 17.21). L'Église en est la manifestation présente<sup>56</sup>. Pourtant si le Christ règne déjà, nous ne régnons pas encore avec lui<sup>57</sup>. Nous sommes exposés à mille tentations, épreuves, persécutions, batailles et tourments. Nous sommes réconfortés par la pensée que notre Maître à qui tout pouvoir a été remis dans les cieux et sur la terre est avec nous tous les jours au milieu de nos combats (Mt 28.18-20)<sup>58</sup>. Mais nous soupirons dans l'attente du royaume à venir que nous recevrons en héritage au retour de Jésus-Christ (Mt 25.34; 2 P 1.11, etc.).

---

54. Éphésiens 1.20-21; 1 Corinthiens 15.25-26, le dernier ennemi étant la mort.

55. On peut faire un parallèle entre ces deux aspects de la royauté du Christ et la distinction faite par les théologiens réformés, en particulier Kuyper et Bavinck, entre la grâce commune par laquelle le Seigneur maintient la vie et l'ordre dans notre monde, même parmi ceux qui sont irrégénérés, et sa grâce spéciale par laquelle il sauve les croyants. (Voir Berkhof, *Systematic Theology*, Grand Rapids, 1946, p. 434.) On peut penser aussi à la doctrine luthérienne des deux règnes (voir en particulier M. Luther, *De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit*, 1523 – dans *Œuvres*, trad. D.C. Gueutal, tome IV, Genève, 1958, p. 15 à 50) : de la main gauche, Dieu dirige les autorités civiles auxquelles il a confié une épée pour protéger les gens de bien et punir les malfaiteurs (Rm 13.4); de la main droite il soutient les ministres de l'Évangile qui n'ont pas d'autre glaive que la parole pour attirer les pécheurs par un message de miséricorde. Les magistrats comme les pasteurs sont au service de Dieu, mais avec des fonctions et des moyens différents qui ne doivent pas être confondus. Cette distinction est trop souvent méconnue par l'Église catholique comme par les partisans d'un engagement politique du chrétien. Mais il s'agit là d'un problème d'éthique qui ne rentre pas dans le cadre du présent ouvrage.

56. Nous avons été « transportés dans le royaume du Fils bien-aimé » (Col 1.13).

57. Paul emploie le futur pour dire que « nous régnerons avec lui » (2 Tm 2.12).

58. Calvin a sur ce point des développements émouvants dans son *Institution chrétienne*, III, viii.

Pour le moment « nous avons été sauvés en espérance » (Rm 8.24). Nous l'avons été, au passé, car le salut nous est pleinement acquis par le sacrifice de Jésus, et nous en sommes certains. Mais nous n'en touchons pas encore tout le bénéfice. Nous fondons notre « espérance sur la grâce qui nous sera apportée lors de l'avènement de notre Sauveur » (1 P 1.13), et nous ne nous laissons pas de répéter la prière qu'il a mise sur nos lèvres : « Que ton règne vienne » (Mt 6.10).



## **Questionnaire**

---

1. Que veut dire le mot expiation ? Quelle est l'importance de cette doctrine dans la Bible ?
2. \* Pourquoi l'expiation est-elle nécessaire ?
3. Que veut dire le mot propitiation ? Montrez la place de cette doctrine dans la Bible.
4. \* Quelles précautions devons-nous prendre en présentant cette doctrine ?
5. Quels textes bibliques établissent la doctrine de la substitution ?
6. \* Que répondre à ceux qui disent que la mort de l'innocent à la place du coupable est une injustice ?
7. \* Quelles conditions Christ devait-il remplir pour offrir une expiation satisfaisante ?
8. Quelle est d'après la Bible, la valeur du sang pour l'expiation ?
9. \* Comment comprendre le texte : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »
10. Jésus est-il mort pour tous les hommes indistinctement ou pour les élus seulement ?
11. Que penser de l'idée selon laquelle le sacrifice de Jésus serait une rançon offerte au diable ?
12. \* Que penser de l'idée selon laquelle le sacrifice de Jésus ne serait efficace que par l'exemple de l'amour qu'il nous donne ?
13. \* Quels motifs avons-nous de croire à la résurrection de Jésus ? Quel est à votre avis le plus concluant ?
14. \* Quelles conséquences découlent pour nous de la résurrection de Christ ? Pourquoi la résurrection de Jésus est-elle essentielle pour notre salut ?
15. \* Quelle est l'importance de l'ascension de Jésus ?
16. Quels sont les divers aspects sous lesquels se présente la royauté de Christ ?